



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22/10/2021

Réunion de la cellule de coordination des publics migrants en Île-de-France pour continuer à répondre aux besoins de mise à l'abri

La cellule de coordination des publics migrants en Île-de-France, qui réunit les services de l'Etat et les associations du champ social et de l'asile, s'est réunie jeudi 21 octobre. Ce point d'étape a été l'occasion d'analyser les orientations complémentaires pour continuer les mises à l'abri tant en Île-de-France que vers la province.

La réunion de la cellule de coordination a permis de revenir sur le bilan de l'activité de ces derniers mois. L'Etat a ainsi assuré au cours de 2020 la prise en charge de 8 691 personnes lors de 19 opérations de mise à l'abri. En 2021 ce sont 6377 personnes qui ont été prises en charge à ce jour, lors de 23 opérations. Le parc dédié à l'accueil des demandeurs d'asile est passé, entre 2015 et 2021 de 12 000 places à plus de 20 000 et ce sont, au global près de 150 000 personnes, tous dispositifs confondus, qui sont mises à l'abri chaque nuit.

Pour continuer à répondre aux besoins de mise à l'abri, l'Etat va, d'une part orienter les personnes prises en charge en Île-de-France vers l'ensemble du territoire national, à l'exception de celles qui répondraient à des critères justifiant un maintien dans la région, et, d'autre, part, orienter systématiquement les personnes prises en charge vers l'un des Centres d'accueil et d'examen des situations (CAES) où un examen de leur situation administrative sera opéré à des fins d'orientation vers un hébergement adapté et un suivi socio-médical.

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, remercie les associations pour les échanges constructifs qui ont eu lieu et qui permettront une mise en place efficace de ce dispositif.

La cellule se réunira à nouveau, au tournant de l'année, pour réaliser un point d'étape sur le déploiement de ce nouveau dispositif.

La cellule de coordination :

Mise en place en janvier 2021, la cellule de coordination des publics migrants en Île-de-France réunit les services de l'Etat et les associations du champ social et de l'asile œuvrant dans la région. Elle vise à améliorer les conditions d'accueil des migrants, de travailler à la fluidité de leur parcours administratif et de permettre leur intégration.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



@Prefet75_IDF

5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15